

CRA
Réunion du 26 mars 2014
PV n°1

Présents : J. CHARRUAUD, C.DREVES, M. GAUDEL, D. GICQUEL, D. KERMABON, C.E.LARRIBE,

Excusés : E. HAVARD M. NAVARRO, D. QUINTIN

Assiste : C. PENNAMEN

1- Validation des sanctions.

match	Arbitre absent	facture à	Montant	Départ	couverture de l'équipe	nbre absence	sur PV CRA n°	lettre reçue le ou mail
1 RMB021 12/10/13	CHUBILLEAU M	GOELO	53 €	22	PNM	1	1	facture établie
2 RMA022 26/10/13	MEFFRAY P		35 €	56		1	1	facture établie
3 PNF039 09/11/13	TRANCHEVENT M		35 €	35		1	1	facture établie
4 RMB051 30/11/13	CARON F	GENNES	53 €	35	RF	1	1	facture établie
5 PNF057 08/12/13 PNM057 08/12/13	MOQUET C	REC	106 €	35	N3M	1	1	facture établie
6 RMB059 07/12/13	BOISARD C	GOELO	53 €	22	PNF	1	1	facture établie
7 PNM067 11/01/14	DOMBROWZKY A	BRUZ	53 €	35	RM	1	1	facture établie
8 PNM79 02/02/14	TRIGUEL P		35 €	35		1	avoir sursis	facture établie
9 PNM093 23/02/14	LAPERINE PE	CLOHARS	53 €	29	RM	1	1	facture établie

P. TRIGUEL avait prévenu le 1^{er} arbitre, lui rappeler de prévenir la CDA en cas d'indisponibilité

Les dernières validations de sanction se feront par mail.

2- Adopter la liste des candidats ligue et fédéraux

Arbitres proposés :

Fédéraux

F. BASTARD

M. DE THY indisponible aux dates du stage

Ligue

T. JEANNOT indisponible aux dates du stage

B. LABEAU

C. WAGNER

G.EON

A. VILFEU

O. VENTURA indisponible aux dates du stage

XXXXXXXXXX refuse d'y participer.

Organisation d'une réunion avec ces candidats pour la partie théorique à St Brieuc

3- Vœu de la CRA pour l'AG de la LBVB

La CRA demande à la CRSR de les libeller.

Vœu 1 : alignement des frais de déplacement sur le tarif fédéral.

Vœu 2 : Table de marque 2 x 8 € au lieu de 2 x 6 €

Vœu 3 : 22€ indemnité d'arbitrage par équipe et par arbitre au lieu de 21 € Demande à la CRST de trouver une formule du type : L'indemnité d'arbitrage au niveau régional est fixée à 8 € en-dessous de celle du premier niveau fédéral.

4- Les juges de ligne

2 arbitres ne seront plus désignés comme juge de ligne. Ils sont en difficulté à ce niveau de jeu.

M KERMABON s'étonne que la CRA ait été contrainte de désigner un arbitre de Rennes pour un match à Quimper. M GAUDEL lui réponds qu'il n'avait aucune autre personne acceptant de se déplacer ce jour là.

Il y a deux ans, la CDA 35 et Bruno PRIOU géraient ces désignations. Depuis deux ans, Marc les gèrent. Il a réussi à ne désigner les JDL que deux fois par demi saison sur un même club. Il a « ouvert » ces désignations à des arbitres le souhaitant : Kevin, Mathis... Certes, il faudrait les accompagner sur leur première rencontre mais les clubs de la LNV n'ont guère informé des rencontres amicales de début de saison.

Qui plus, Quimper et St Brieuc sont excentrés et les arbitres locaux p)réfèrent jouer ou s'entraîner.

Il émet à posteriori de la réunion de la CRA une proposition : un membre de la CRA se charge de ce dossier la saison prochaine.

- 5- Mise en place de supervisions et tarifs de ces supervisions pour la LBVB : quel niveau de jeu ?

Supervision (dans le public) pendant les matchs de N3 où deux arbitres bretons sont désignés.

Indemnités de supervision : Déplacement et indemnité d'arbitrage de N3

M GAUDEL émet à posteriori de la réunion de la CRA une proposition : un membre de la CRA se charge de ce dossier la saison prochaine.

- 6- Accompagnement des stagiaires l'an prochain Avons-nous de nouveau jeunes ?

35 : A DERRIEN - S. RICHEUX – C. ROUILLERE – L COLOMBEL

E. CORBIN a demandé à M. GAUDEL des jeunes arbitres pour l'Atlanvol et les volleyades. Il a déjà envoyé des réponses auxquelles s'ajoutent ces noms.

- 7- Désignation des arbitres l'an prochain.

XXXXXXXXXX est un bon arbitre. Il refuse de suivre un stage d'arbitre de Ligue ce qui est son droit le plus élémentaire. La CRA lui proposera de siffler en N3 l'an prochain. Il peut évidemment refuser d'arbitrer à ce niveau.

Si B. PRIOU veut siffler en championnat FFVB, la CRA lui demande d'en aviser la CCA avec copie à la CRA.

- 8- Recyclage des arbitres évoluant en FFVB

D. KERMABON propose de réunir les arbitres de la LBVB évoluant en FFVB le 6/09/14 à St Malo. C'est le jour de l'AG ANAVB à St Malo. Ils pourront suivre une réunion d'informations sur la Prévision et Gestion des Tensions lors des arbitrages

Le matin réunion CRA pour préparer la saison. M. LAMBERT sera invité, voire réunion d'informations spécifiques pour les arbitres.

D KERMABON est chargé de ce dossier.

- 8 – Finales Excellence à Pontivy :

Même organisation que la saison dernière.

9 – Statistiques arbitrages des clubs.

Les CD 29 et 56 n'ont pas assez de rencontres à arbitrer pour leurs arbitres. Certains ne pourront pas matériellement arbitrer 4 fois.

Des clubs Pro peuvent couvrir réglementairement avec des arbitres extérieurs à la LBVB. Cela induirait un arbitre en moins pour la LBVB : un arbitre d'une ligue lointaine ne va pas accepter d'arbitrer en championnat régional voire FFVB. Marc n'a eu aucune demande en ce sens. Si des arbitres extérieurs couvrent des clubs Pro, il n'en a pas connaissance.

Le tableau met en évidence le déséquilibre entre arbitres fournis et arbitres reçus à domicile. Qui plus est, les tours de Coupe de France jeunes alourdissent ce déséquilibre.

10 – Divers

D'autres sujets sont débattus. Comment s'organiser pour être plus efficaces, comment s'échanger des rencontres pour permettre d'alléger les besoins lors de certaines journées de championnat, accompagner les arbitres au niveau national, accompagner les arbitres jeunes, comment se réunir plus régulièrement : le changement de travail de Marc a obéré les possibilités

Des idées sont émises. M GAUDEL précise que si quelqu'un veut développer des projets et souhaite devenir Président de la CRA, il n'y verra aucun inconvénient . Il précise que les projets de la CRA dépendent des moyens financiers que lui allouera la LBVB. Il est d'ores et déjà nécessaire de quantifier les propositions retenues.